TEMPS PROBABLE :
REGION PARISIENNE
Temps brumeux et un peu froid. Brouillard épais, surtout le matin. Vent faible de sud-ouest ; ciel nuageux ou très nuageux dans la journée.
Nuit : — 2°. Jour : + 3°.
EN FRANCE
Beau temps froid moitié Sud, par vent faible ou nul. Temps brumeux ou très brumeux sur la moitié Nord, par vent faible d'ouest et température un peu froide.
SOLEIL : lev. 7 h. 39 ; couch. 3 h. 52
LUNE : nouv. 18 ; pr. qu. 26

DERNIÈRE ÉDITION DE PARIS

Le Petit Parisien

15 cent. LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU MONDE ENTIER 8 pages

47e ANNÉE. - N° 16.725
JEUDI 14 DÉCEMBRE 1922
Saint Nicaise

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Seine et S.-O. 12.50 24.» 46.»
France et Col. 13.» 25.» 48.»
Etranger .... 22.» 43.» 82.»
18, RUE D'ENGHIEN, PARIS

M. CLEMENCEAU RENTRE...

IL S'EST EMBARQUÉ HIER POUR LE HAVRE

SES DECLARATIONS A NOTRE ENVOYE SPECIAL

Il donne son avis sur la politique interalliée à suivre contre l'Allemagne

New-York, 12 déc. (*de notre env. spéc.*)

Nous sommes arrivés à New-York, cet après-midi, à deux heures. M. Clemenceau va s'embarquer tout à l'heure sur le *Paris*. Son voyage en Amérique est terminé.

Je désirais que l'ancien président de la conférence de la paix résumât devant moi ses impressions, avant de s'éloigner.

— Pour cela, non, m'a-t-il dit. Mais posez-moi des questions si vous voulez. Je répondrai.

J'avais justement sous les yeux un article extrait d'une revue américaine, article consacré au voyage de M. Clemenceau et qui s'intitulait : « *How the French American romance may be renewed* ».

— C'est vous, dis-je, monsieur, qui avez parlé le premier du roman autrefois ébauché entre l'Amérique et la France. Quelle est donc, selon vous, l'espèce de lien sentimental qui unit les deux pays ?

— C'est le souvenir d'une poésie vécue, fait M. Clemenceau. Et, comme tous les sentiments, celui-ci peut s'épuiser s'il n'est pas entretenu. Si j'ai pu, dans une certaine mesure, le réchauffer, je pense que je n'ai pas perdu mon temps.

— Mais ne peut-on pas craindre, monsieur, que, derrière le sentiment de l'Amérique pour la France, il n'existe déjà certaines divergences d'idées qui risquent d'éloigner l'un de l'autre les deux pays ?

— Quelles divergences ? interrompt brusquement M. Clemenceau.

— Mais, monsieur, dis-je, en montrant l'article dont il est parlé plus haut, au moins une divergence sur la manière de se témoigner réciproquement un tendre sentiment. L'auteur de l'article que voici rappelle qu'il y a tout juste un an, il eut l'occasion de poser, par l'intermédiaire de sa revue, à un grand nombre de journaux américains, la question suivante : « *Qu'est-ce que l'Amérique devrait faire, si la France était attaquée à nouveau comme elle le fut en 1914 ?* » Il reçut 273 réponses. Sur l'ensemble, 228 journalistes de maisons différentes répondirent que l'Amérique devrait refaire ce qu'elle avait fait, et donner les hommes et l'argent qu'il faudrait pour secourir la République sœur. Toutefois, plus de la moitié de ces 228 amis s'empressaient d'ajouter qu'il n'y avait pas lieu, pour assurer un tel avenir, de s'engager par quelque traité ou dans quelque ligue que ce fût.

L'Amérique et la Ligue des nations

— Ah ! fait M. Clemenceau, j'ai dit et redit quel était mon sentiment sur la Ligue des nations. Il ne m'appartient pas d'apprécier l'opposition qu'y fait encore une partie de ce pays. Je constate seulement que ce n'est pas la fin, mais le moyen, que combattent les opposants.

— Ne peut-on pas voir, monsieur, un autre signe de la résistance de l'esprit américain dans le fait qu'une grande partie de l'opinion « pour », autant que de l'opinion « contre », s'exprimant par la voix de la presse, ait protesté, chaque fois que, dans vos messages, vous avez voulu lui faire voir certains gros points noirs que vous apercevez vous-même à l'horizon ?

Tenez, voici ce que disait à ce sujet, hier, un journal de Philadelphie : « *M. Clemenceau's message. War is coming. War we shall always have with us.* » Et le journal ajoute que c'est là une sorte de message que l'Amérique ne peut pas comprendre.

— Naturellement, fait M. Clemenceau, on n'aime jamais qu'on vous dise : « Prenez garde, il y a un serpent dans votre lit. » Je ne nie pas qu'il y ait, en effet, un certain nombre d'Américains qui ne veulent être liés, ni pour la paix, ni pour la guerre. Ce que j'affirme, c'est qu'il subsiste en Amérique un sentiment d'affection très vif et très étendu pour la France. Il faut tout faire pour soutenir ce sentiment.

— Comme vous, monsieur, ai-je dit encore, je crois que l'Amérique, dans son ensemble, conserve une vive affection pour la France. Mais ne vous semble-t-il pas que cette affection soit très menacée ? Voyez les journaux d'aujourd'hui. Dans l'éventualité annoncée d'une occupation de la Ruhr, n'est-il pas à craindre que le sentiment américain à notre égard ne se refroidisse brusquement ?

— *Je suis contre l'occupation de la Ruhr, me répond M. Clemenceau. Il y a peut-être eu un moment durant lequel la politique de la force aurait pu donner des résultats utiles. Mais une telle politique a perdu son efficacité au fur et à mesure qu'on a fait des concessions à l'Allemagne. L'occupation de la Ruhr me causerait aujourd'hui les plus vives appréhensions. Imaginez une grève générale de mineurs. Voyez-vous les conséquences ?...*

Il doit y avoir d'autres solutions, et peut-être la bonne est-elle celle que me suggérait tout à l'heure un Américain de nos amis : « Pourquoi, me disait cet homme, la France, se trouvant en désaccord avec l'Angleterre sur le moyen à employer pour que l'Allemagne paye ce qu'elle peut payer, pourquoi la France et l'Angleterre ne se mettraient-elles pas d'accord pour demander un arbitrage qui pourrait être celui du président Harding ? » C'est une idée, ajoute M. Clemenceau.

— S'il faut en venir à la politique d'occupation, croyez-vous que votre formule « Angleterre - Amérique - France » puisse encore se soutenir ?

« Nous devons conserver nos amis »

— Du moins la soutiendrai-je, dit M. Clemenceau, comme j'ai toujours fait. Je la défendrai jusqu'au bout. C'est pour nous la garantie la plus sûre contre tous les risques de... la fantaisie. *Tous les Français doivent sentir qu'il n'y a plus une seule faute à commettre. Nous sommes à l'extrême limite. Et, là où nous sommes, je voudrais bien que nous conservions nos amis. Une opération, qui mettrait à cette heure contre nous l'opinion anglaise telle que la représente Bonar Law et l'opinion américaine, serait très probablement une mauvaise opération.*

— *Autrement dit, monsieur, l'amitié anglo-américaine vaut bien que nous lui fassions des sacrifices ?*

— *Oui, fait M. Clemenceau.*

— Dans cet ordre d'idées, monsieur, ne croyez-vous pas qu'il faudrait, aux yeux du public français, rapprocher du passage du message du président Harding, cité vendredi par vous à Washington, le paragraphe ainsi conçu, qui le précède immédiatement : « La ratification par tous des traités de Washington est hautement désirable. »

— Certainement oui, répond M. Clemenceau. Cette ratification ne nous gêne en rien.

— Enfin, monsieur le président, ne m'avez-vous pas dit, l'autre jour, que le moment approchait où la France devrait donner des preuves nouvelles d'une énergique bonne volonté ?

— *A quoi faites-vous allusion ? demande M. Clemenceau. A notre conversation sur la question financière ? Sur ce point-là, il ne faut pas dire que le moment approche. Le moment est venu. Il faut que notre prochain budget montre au monde quelle espèce d'hommes nous sommes. Il y a un trou de quatre ou cinq milliards qu'on voudrait combler en faisant un autre trou. Cela est désormais inadmissible. Qu'on s'impose tous les sacrifices nécessaires : conversion, prélèvement. Il faut combler ce trou-là en prenant sur nous-mêmes. Et puis, il y a des budgets à reviser. Celui des réparations, et aussi celui de la guerre...*

— Dernière question, monsieur. Ne voudrez-vous pas redire ici combien de fois vous avez été frappé, au cours de ce voyage, par des faits, par des propos révélant la prodigieuse ignorance des Français en ce qui concerne les hommes et les choses d'Amérique ?

« Multiplions les rapports franco-américains ! »

— Vous et moi, nous ne le redirons jamais assez, fait M. Clemenceau. Pour moi, j'ai été bien heureux de saisir l'occasion qui s'offrait de montrer combien me paraît nécessaire un échange de vues, d'idées, de sentiments de plus en plus fréquent, entre Américains et Français. Vous savez qu'il existe ici, sous le nom de *American field service fund fellowship in french and american universities*, une organisation qui s'occupe d'envoyer de jeunes Américains dans les universités françaises et de faire venir de jeunes Français dans des universités américaines. J'ai prié le président de cette institution de recevoir le montant des sommes versées, sous forme de droits d'entrée, à mes conférences. S'il en pouvait résulter que certains jeunes étudiants américains rapportent d'un séjour en France d'aussi beaux souvenirs que ceux que je rapportai moi-même d'Amérique quand j'étais encore un étudiant, je serais rudement content. Pour le reste, il est bien certain que tout ce qu'on pourra faire pour multiplier les rapports entre la France et l'Amérique, surtout pour les rendre permanents, contribuera singulièrement à la défense d'une amitié qui nous fut, une fois déjà, d'un si grand secours.

Le comité américain pour les régions dévastées, dont miss Anna Morgan et Mrs R.-M. Dike sont l'âme, a offert ce soir un banquet en l'honneur de M. Clemenceau. Un millier de convives environ étaient rassemblés dans les salons d'un des grands hôtels de New-York. Ils ont fait à M. Clemenceau, lorsqu'il est apparu vers neuf heures, un très vif succès.

M. Clemenceau a prononcé quelques paroles après M. Jusserand, ambassadeur de France, et M. Owen Wister, qui présidait. Ce fut sa dernière apparition. Il s'est retiré de très bonne heure, et il a regagné le paquebot *Paris*, qui lèvera l'ancre demain matin.

François CRUCY.

Echange de dépêches avec le président Wilson

New-York, 13 déc. (*de notre env. spéc.*)

Au moment où le *Paris* quittait New-York, on a apporté à M. Clemenceau une dépêche du président Wilson ainsi conçue :

Permettez-moi de vous dire un adieu affectueux et de vous féliciter de l'admiration que vous avez soulevée chez notre peuple. Je vous suis très reconnaissant des sentiments que vous avez exprimés, sentiments qui sont semblables aux miens.

M. Clemenceau a répondu :

Je suis très reconnaissant des bons vœux que vous m'envoyez. Les sentiments de votre pays, ainsi que ceux du peuple français, peuvent être résumés en deux mots : Justice et paix pour tous !

Aux personnes qui étaient venues le saluer à bord du *Paris* et qui lui demandaient des nouvelles de sa santé, M. Clemenceau a répondu sur le ton le plus convaincu qu'il se sentait certainement moins fatigué en quittant New-York qu'il ne l'était lorsqu'il avait quitté Paris.

Par une coïncidence sur laquelle je dois insister, au moment même où M. Clemenceau s'éloigne, le président Harding laisse annoncer qu'il étudie un plan de pacte européen sur le modèle du traité des quatre puissances. La question est en ce moment soumise à l'examen du cabinet. On dit que le président semble convaincu qu'une conférence des nations intéressées pourrait être utilement réunie pour examiner certaines grandes questions comme les réparations, les dettes interalliées et la situation économique générale de l'Europe.

M. Clemenceau auquel je communique ces nouvelles avant de prendre congé m'a dit : « *Bien, bien, je suis content je crois que nous n'avons pas perdu notre temps.* »

— F. C.

LE GRAND PRIX " PETIT PARISIEN " DE LA MOTO-AVIETTE

M. Magnan, secrétaire général du comité d'organisation du Grand Prix de la Moto-Aviette, recevra au *Petit Parisien*, 18, rue d'Enghien, les mardi et vendredi de chaque semaine, de 14 heures à 15 h. 30, les personnes qui désirent s'inscrire en vue de l'épreuve, fixée au dimanche 8 juillet 1923, ou qui voudraient lui demander des renseignements sur cette épreuve.

Le débat de demain à la Chambre

C'est vendredi, comme nous l'avons annoncé, que le président du conseil s'expliquera à la Chambre, sur la conférence de Londres.

Mais dans quelles conditions se produira cette intervention ?

M. Poincaré a fait savoir à M. Dariac, président de la commission des Finances, qui l'avait questionné à ce sujet, qu'il ne désirait aucunement qu'on avançât, dans la discussion du budget de 1923, le tour du budget des affaires étrangères.

Le président du conseil, en effet, a décidé de faire tout simplement une déclaration, dès la reprise de la discussion des interpellations sur la politique générale du gouvernement.

Mais ensuite, qu'adviendra-t-il ? On dit que M. Poincaré désire que le développement des interpellations suive son cours normal jusqu'à l'ordre du jour final.

Mais il y a l'interpellation de M. Daudet et aussi une autre déposée, hier, par M. Forgeot, « sur le programme positif présenté par M. Poincaré au nom de la France à la conférence de Londres en vue d'acheminer enfin le problème des réparations et des dettes interalliées vers une solution effective ».

La Chambre voudra-t-elle que l'on discute immédiatement ces interpellations particulières et limitées, pour aboutir à un ordre du jour spécial ? Et que demandera, de son côté, le gouvernement ? A ces question, on ne peut répondre que par des hypothèses en l'absence de tout renseignement formel et certain.

Nous pouvons toujours annoncer pour vendredi l'intervention probable de M. André Tardieu.

La question de la Ruhr au groupe radical socialiste

Réuni avant la séance, sous la présidence de M. Renard, le groupe radical socialiste de la Chambre a discuté la question de la Ruhr.

Au cours de la discussion, deux thèses se sont opposées avec vigueur. M. Gheusi a vivement combattu toute opération dans la Ruhr. Dans le même sens ont parlé MM. Guichard et le docteur Pinard. M. Fribourg, au contraire, s'est élevé avec énergie contre toute tentative de priver la France d'une arme aussi efficace et qui, déjà, a fait ses preuves.

A cette opinion se sont ralliés formellement MM. Herriot, Klotz, ainsi que la majorité du groupe. Celui-ci, d'ailleurs, se réunira vendredi, avant la séance où M. Poincaré doit s'expliquer sur la conférence de Londres, pour arrêter son attitude définitive. Mais, d'ores et déjà, M. Herriot a été chargé d'intervenir à la tribune dans le débat éventuel pour soutenir l'attitude du gouvernement en prouvant, ainsi, le caractère national de son parti.

Dans les couloirs du Luxembourg

Les couloirs du Sénat présentaient, hier, une certaine animation. De nombreux sénateurs s'entretenaient de l'ajournement des conversations de Londres et des nouvelles mesures de coercition que la France pourrait être amenée à appliquer. Autour de M. Loucheur, qui était venu vers 5 heures de l'après-midi au Luxembourg, un groupe s'était formé, qui discutait avec animation. Il apparaît de ces conversations qu'au Sénat on serait assez réfractaire à toute extension d'occupation de la Ruhr. A la commission des Affaires étrangères, qui s'était réunie dans l'après-midi, cette question a donné lieu à un échange de vues et aucune décision n'a été prise.

Cependant, le sentiment général est qu'il faut, autant que possible, arriver à une solution interalliée, mais si l'accord ne peut se faire, il serait alors nécessaire d'envisager une extension de la zone d'occupation militaire ou une utilisation meilleure des territoires que nous occupons.

M. Gaston Doumergue a été chargé par les membres de la commission de prier le président du Conseil de vouloir bien se rendre devant la commission.

Paysages... et panneaux-réclames

M. l'abbé Müller vient de réclamer, à la Chambre, la protection des paysages de France, trop souvent déshonorés par des panneaux-réclames hideux et inutiles. Ici même, il y a six mois, j'ai demandé pitié pour les doux horizons de chez nous et je veux recommencer aujourd'hui.

C'est que le péril est immense et c'est que le sabotage de nos paysages dépasse déjà tout ce qu'on peut imaginer. Je suis bien placé, présentement, pour me rendre compte des ravages exercés. Je passe quelques jours, en effet, dans un des plus beaux pays du monde, qui est notre Riviera. De Marseille à Menton, il y a, tout le monde le sait, mille sites merveilleux, mille naturelles splendeurs. Le soleil, la mer, la montagne, la fleur, l'arbre, il y a tout dans cette contrée bénie que l'on découvre avec un cœur ingénu chaque fois qu'on a le bonheur de la revoir.

Seulement, si l'on n'y prend pas garde, il deviendra bientôt impossible de voir notre Riviera quand on voudra la revoir.

La réclame sur routes est tout simplement en train de déshonorer le pays. L'amer Machin cache la mer Méditerranée et le dentifrice Chauze escamote l'Esterel.

La flore de la région s'est enrichie d'une nouvelle fleur géante qui est la palissade sur échasses. Il y a peut-être aussi et encore des œillets, des iris et des roses. Mais comment apercevoir leurs bouquets légers et discrets derrière les planches monumentales qui nous ordonnent, sur le mode impératif, de nous purger ou de nous installer séance tenante et toute affaire cessante à l'Internationalisme-Palace (cinq cents chambres. Lift).

On va, si l'on continue, emballer tout bonnement notre Riviera, ce qui n'emballera pas les hivernants. On va mettre en caisse tous les paysages et clouer sur la côte un immense couvercle qui portera des noms variés de quinquinas, de pneus, de pensions de famille et d'eaux de Cologne. Il faudra rédiger de nouveaux guides dans lesquels on pourra trouver des indications précieuses. On informera les touristes que le cap Roux est derrière la dentifrice Truc et que la Turbie est derrière le laxatif Zozo.

Moi, j'ai pris une résolution ferme : j'ai juré de ne jamais acheter un produit qui m'aura caché un paysage. — *Maurice Prax.*

D'OSTENDE A CONSTANTINOPLE A PIED

Londres, 13 déc. (*dép. Petit Parisien.*)

Un remarquable exploit vient d'être accompli par un journaliste anglais, M. Michaelis, qui s'est rendu d'Ostende à Constantinople à pied. Il a effectué ce trajet en dix semaines.

LE PRIX GONCOURT attribué à notre collaborateur HENRI BÉRAUD

Henri Béraud

Les Dix de l'académie Goncourt se sont réunis hier, au restaurant Drouant, pour l'attribution du Prix Goncourt... De tous les candidats en présence, trois seulement gardaient des chances nettes... C'étaient, par ordre alphabétique, Henri Béraud, Oudart et Jules Romains.

Henri Béraud l'a emporté, par cinq voix contre quatre à Jules Romains et une à Oudart au cinquième tour de scrutin... C'est assez dire qu'une vive bataille s'engagea, et que le meilleur a vaincu...

Ce n'est pas aux lecteurs du *Petit Parisien* qu'il convient de présenter le journaliste qu'est Henri Béraud ; ils ont apprécié ses reportages nerveux, vécus, âpres parfois, d'un ton et d'une couleur toujours justes, comme ils avaient déjà remarqué pendant la guerre, sans en connaître l'auteur, de remarquables tableaux du front. Rappelons pour mémoire qu'il représenta le *Petit Parisien* en Irlande, lors de la mort de MacSwinney ; en Italie, lors de l'élection de Pie XI ; en Egypte ; à Rome, lors du triomphe du fascisme ; en Grèce, où il se trouve encore.

Mais on n'ignore point que derrière l'écrivain qui sait « voir » en reporter et en peintre, est un critique dramatique durement armé de verve, de savoir et de bon sens et un romancier dont la solide culture et la fantaisie se doublent de la plus rare bonne humeur.

« Va, tu es un bon gros », écrivait, il y a deux jours, en ce même journal, Roland Dorgelès. C'est un bon gros, rieur, gai, spirituel jusqu'au bout des ongles. Il a vu le jour à Lyon, où son père était boulanger : il frise la quarantaine et ce bon gros est un chercheur, un magnifique artisan du verbe, et ce n'est pas un novice.

Il a consacré un ouvrage à *François Vernay*, un aux *Peintres lyonnais*... Il a étudié la *Gravure japonaise*. Il a critiqué l'*Héritage des symbolistes*... Sa fantaisie pittoresque s'est amusée aux *Marrons de Lyon*. Il a conté son *Voyage autour du cheval de bronze*... Et puis il a donné les *Morts lyriques*.

Son début dans le roman date du *Vitriol de lune*... C'est l'histoire tragique du complot, du procès et de la mort de Damiens, l'homme qui attenta aux jours de Louis XV...

Mais le *Martyre de l'obèse* le classe à part, très à part, dans l'art littéraire et dans l'humour. Dans ce livre bouffon et douloureux, il a semé à pleines mains la fantaisie et l'observation. La note cruelle et la note tendre y vibrent tour à tour. L'observation directe et le trait dru et gaillard y abondent et, tout à coup, sous le rire, on sent la grimace, à grand'peine retenue, de celui qui souffre... C'est une chronique de notre temps, ironique et attendrie, âpre sans méchanceté, nette sans photographisme... une œuvre humaine, qui fait penser et qui émeut dans l'instant même où elle suscite le rire et par quoi Henri Béraud, Lyonnais, s'avère le petit-neveu de François Rabelais.

Henri Béraud est âgé de trente-sept ans.

DEUX AUTRES PRIX LITTÉRAIRES

Prix « Femina-Vie-Heureuse » : M. J. DE LACRETELLE
Prix Henri Buguet : M. MAURICE BOUCHOR

M. Maurice Bouchor

M. J. de Lacretelle

C'était vraiment hier la journée des prix littéraires. Outre le « Goncourt » ont été attribués le prix Buguet et le prix *Femina-Vie Heureuse*.

Le prix fondé par Henry Buguet, l'un des plus importants dont dispose la Société des gens de lettres, a été attribué à M. Maurice Bouchor, dont on connaît l'œuvre poétique.

Quant au Prix *Femina-Vie Heureuse*, c'est à M. Jacques de Lacretelle qu'il est allé, pour son roman *Silbermann*.

Frère de notre confrère des *Débats*, M. Jacques de Lacretelle, petit-fils du député de Saône-et-Loire, et arrière-petit-fils d'un académicien, a de très peu dépassé la trentaine. Il avait débuté dans les lettres, il y a deux ans, avec *la Vie inquiète de Jean Hermelin*.

Il serait injuste de ne pas signaler que Mlle Alleman, professeur au lycée de Bordeaux, qui, sous le pseudonyme de Jean Balde, a publié *la Vigne et la maison*, a failli de peu remporter le prix.

COMMENT METTRA-T-ON PARIS A L'ABRI DES INONDATIONS ?

Par la dérivation de la Marne ou la création de réservoirs de crue ?

Bien qu'on prétende que les débordements de la Marne et de la Seine ne se produisent que tous les cent ans, le danger apparaît plus immédiat à beaucoup et c'est ce qui explique que, périodiquement, le conseil général s'inquiète de savoir si on se préoccupe de mettre Paris et la banlieue définitivement à l'abri des inondations.

Répondant, hier, aux observations présentées, à ce sujet, par MM. Brisson, Jean Martin et Marin, le rapporteur, M. Lemarchand, a rappelé les mesures prises pour atténuer les effets d'une nouvelle crue et signalé les projets plus importants qui sont à l'étude : canal de dérivation de la Marne d'Anet à Epinay, création de bassins-réservoirs en amont de la Seine et approfondissement du fleuve.

Lequel parmi ces projets faut-il considérer comme le plus efficace et qui doit assumer la charge de sa réalisation ? Ces deux questions ont donné lieu à diverses interventions, notamment de M. Henri Sellier, qui s'est prononcé pour la départementalisation de l'opération, et de M. Missoffe, qui a réclamé la participation de l'Etat à la dépense.

M. Malherbe, directeur des travaux, a fourni à l'assemblée des explications sur les études en cours. Le projet de dérivation n'est pas abandonné, mais comme il nécessite une dépense d'un demi-milliard, sans mettre absolument Paris à l'abri du danger redouté — l'abaissement du plan d'eau obtenu en cas de crue n'étant que de 50 0/0 — l'administration a cru devoir rechercher si elle ne pouvait pas avoir recours à une autre solution, moins onéreuse et plus pratique. C'est ainsi qu'elle a mis à l'étude un système de réservoirs qui, tout en permettant de régulariser le cours du fleuve, procureraient à Paris non seulement de l'eau l'été venu, mais encore des sources d'énergie appréciables.

L'assemblée a alors voté un ordre du jour déposé par M. Fiancette, invitant l'administration à saisir le conseil général d'un projet définitif tendant à assurer la protection de la région parisienne contre les inondations et à rechercher les ressources financières nécessaires à sa réalisation, la dépense devant être couverte par la double contribution de l'Etat et du département de la Seine.

Une caserne occupée par l'artillerie française détruite par l'incendie à Trèves

Plusieurs militaires sont blessés au cours des travaux de sauvetage

Mayence, 13 décembre (*dép. Petit Parisien.*)

On nous communique de Trèves que la caserne Maximin, occupée actuellement par le 231e régiment d'artillerie française, a été en partie détruite par le feu. Les dégâts sont considérables. La toiture ainsi que l'étage supérieur des vastes bâtiments ont été la proie des flammes. Malheureusement plusieurs soldats furent assez grièvement blessés au cours des travaux de sauvetage.

LE COMMANDANT GUY acquitté et félicité par le conseil de guerre

Lorient, 13 déc. (*de notre envoyé spécial.*)

Le procès du commandant Guy s'est terminé à midi, et son dénouement a été tel qu'il avait été prévu. Les témoignages entendus au cours de ces deux jours d'audience ayant unanimement confirmé les rapports de la commission d'enquête, le commandant Guy devait sortir de ce procès non seulement acquitté, mais encore chaudement félicité pour la belle attitude qui fut la sienne au cours des douloureux événements qui ont été évoqués. Et il en fut ainsi.

L'audience de la matinée a été occupée par le réquisitoire du capitaine de vaisseau Costet et la plaidoirie du capitaine de Boissanger, défenseur du commandant Guy.

A 11 h. 20, les membres du conseil se sont retirés pour délibérer. A midi, ils rentrent en séance. La minute est solennelle. L'amiral Schwerer et tous les membres du conseil sont debout. Toute l'assistance est debout également. La garde présente les armes. Le président donne lecture du jugement rendu. A l'unanimité, les membres du conseil ont répondu : non à chacune des cinq questions posées. C'est l'acquittement.

— Faites entrer le commandant Guy, ordonne le président.

Voici le commandant, debout, devant les juges.

— Mon cher commandant, prononce l'amiral Schwerer, vous venez de passer par une des plus cruelles épreuves qui puissent être réservées à un officier de marine. Le conseil a reconnu que vous aviez fait votre devoir, plus que votre devoir. J'ai reçu mission des membres du conseil de vous le dire. Vous sortirez d'ici la tête haute, en emportant l'estime de tous les braves gens.

Il est midi. L'audience est levée et la foule des officiers et des marins se précipite vers le commandant Guy. Chacun veut le féliciter et lui serrer la main. — *Léon Farant.*

Ernest Judet voudrait rentrer en France (?)

Berne, 13 décembre (*dép. Radio.*)

Je crois savoir qu'Ernest Judet qui, il y a quelques jours, avait manifesté son intention de rentrer en France, a fait demander à l'ambassade de Berne un passeport pour Paris.

[*L'Agence Radio*, qui nous communique cette dépêche, ajoute : Nous reproduisons sous toutes réserves cette information, que nous fait tenir un correspondant de Berne.

On sait qu'Ernest Judet, inculpé d'intelligences avec l'ennemi, a été renvoyé devant la cour d'assises, ainsi que le peintre Bossard, par la chambre des mises en accusation de la Seine. Cette dernière avait, le même jour, rendu un non-lieu en faveur de M. Paul Meunier et de Mme Bernain de Ravisi, inculpés en même temps qu'Ernest Judet et Bossard.

Ce serait pour se présenter devant ses juges qu'Ernest Judet désirerait revenir en France. Cette nouvelle peut paraître assez invraisemblable.]

LA TRAVERSÉE DU SAHARA EN AUTO

Ceux qui vont la tenter achèvent leurs préparatifs

Leurs voitures et celle du « Petit Parisien » ont donné toute satisfaction au cours d'une sortie d'entraînement

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Touggourt, 13 décembre.

Le chemin de fer de Biskra à Touggourt m'a rappelé le petit train qui descend vers le Sud oranais, entre Aïn-Sefra et Colomb-Béchar, dans l'immense steppe semée, çà et là, de touffes de drine au long du chott Meirirh, où le sel forme des taches blanches autour de flaques saumâtres.

Pendant neuf longues heures, notre petit convoi a rampé sur les 200 kilomètres du parcours. Ces heures ne m'ont point paru longues, car j'ai fait le voyage en compagnie de M. Haardt, chef de la mission Citroën, et de M. Hinstin, qui partage avec M. Kégresse la paternité de la chenille en caoutchouc, véritable révolution... dans le tourisme automobile. Mes deux compagnons de route, également intéressants, sont fort dissemblables : grand, mince, flegmatique, type d'artiste plus que d'ingénieur, M. Haardt parle lentement et se révèle, à chaque phrase, prodigieusement documenté sur le Sahara dont il va entreprendre la traversée. A tous points de vue, l'ethnologique, le géographique, l'historique, M. Haardt s'est assimilé la quintessence de la bibliographie saharienne. Il sera le cerveau de l'expédition, dont M. Audouin-Dubreuil sera le bras.

M. Hinstin est un solide technicien, robuste et jovial, qui me raconte les débuts de la chenille en caoutchouc, imaginée par M. Kégresse, ingénieur français, qui fut, avant la révolution russe, le directeur des services automobiles du tsar. Faite pour glisser sur la neige, cette chenille ne subit que peu de modifications pour gravir les dunes de l'Erg, ou escalader les roches de l'Hamada. On en a simplement diminué la largeur. M. Hinstin déclare, au surplus, que la neige est, pour la chenille, l'obstacle le plus redoutable. M. Haardt me dit la profonde impression produite par les voitures du raid sur le gouverneur général de l'Algérie, lors de sa récente visite à Touggourt. Les autos à chenille ont emmené M. Steeg et sa suite à Temacine, où le marabout des Tidjants avait préparé une somptueuse « diffa ». Les obstacles variés que recèle le bled : dunes, brousse, marécages, ont été franchis avec la plus parfaite désinvolture et, au retour à Touggourt, M. Steeg, dans une improvisation émue, a remercié M. Audouin-Dubreuil et ses conducteurs.

L'arrivée à Touggourt

Il est 11 heures du soir. Le train s'arrête dans la nuit. Nous sommes à Touggourt. A la descente sur le quai, le vent glacé, qui parcourt sans arrêt pendant l'hiver les steppes sahariennes, nous assaille en plein visage. Mais voici que des fusées vertes et rouges jaillissent dans le ciel. Un tambourin arabe et une raïta nasillarde entonnent un air de bienvenue. Des acclamations joyeuses éclatent. C'est la mission Citroën qui vient accueillir son chef.

Parvenus à l'hôtel, après avoir franchi les cinq cents mètres de bled qui séparent Touggourt de la gare, M. Haardt me présente à M. Audouin-Dubreuil, petit, râblé, sanguin. Ce dernier fait avec l'ingénieur en chef le contraste le plus achevé. On sait que M. Audouin-Dubreuil fut, pendant la guerre, lieutenant aviateur, et qu'en cette qualité il accomplit sur la frontière de Tripolitaine une rude besogne. A présent, démissionnaire, M. Audouin-Dubreuil se tait modestement sur ces exploits passés. Son rêve est de se retirer dans une île qu'il possède au milieu du golfe de Gabès et qui est, paraît-il, un délicieux séjour. Mais la nostalgie du désert le possède et le pousse à s'occuper de ces passionnantes entreprises de pénétration saharienne. M. Audouin-Dubreuil nous raconte le dernier exploit de l'auto à chenille. Sur la demande du commandant militaire d'El-Oued, la capitale du Souf, distante seulement de 90 kilomètres de Touggourt, mais séparée de celle-ci par des dunes si malaisément franchissables qu'il faut compter trois jours pour faire la route par les moyens ordinaires, une voiture, conduite par M. Grandgirard, a fait le trajet en quelques heures. Ce tour de force a émerveillé les officiers de Touggourt. Il eût, par contre, navré la pauvre Isabelle Eberhardt, qui aimait le Souf, pays âpre et splendide des sables, et El-Oued, la ville aux mille coupoles, que ses dunes protégeaient contre la civilisation. Mais je ne suis point venu à Touggourt pour faire du romantisme. Parlons plutôt de la mise en train de la grande randonnée.

Les « voitures-raid »

Les raids préliminaires accomplis par la mission, avant le départ pour Tombouctou, ont mis la région en effervescence. De nombreux officiers ont assisté à ces expériences et forment des vœux pour voir mettre à leur disposition des chenilles qui leur permettront de réduire si considérablement le temps actuellement exigé par leurs tournées d'inspection.

Malgré l'indifférence traditionnelle que les musulmans montrent à l'endroit de nos inventions, nombreux également sont les caïds des tribus nomades de l'oued Rirh qui viennent admirer les voitures spécialement construites pour le raid. Admiration compréhensible. Ces voitures sont, en effet, aménagées avec la plus grande minutie en vue du grand voyage. Elles ne diffèrent que peu des voitures à chenille ordinaires, sous le rapport du châssis. Un condensateur à nid d'abeilles a été installé au-dessus du radiateur, de chaque côté duquel des dispositifs spéciaux ont été placés pour utiliser les vents arrière, précaution utile au Sahara, surtout pour le trajet In-Salah-Tombouctou, car les vents font rage sur le désert, suivant une direction nord-sud. Chaque « voiture-raid » comporte quatre réservoirs d'essence, permettant d'emmagasiner plus de 300 litres.

C'est surtout l'arrière de la voiture qui attire l'attention. Une série de coffres, aménagés en placards, ont été prévus pour contenir les vivres, les effets et le matériel de campement du conducteur et des passagers. Une cuvette d'ablution, qui se rabat au-dessus d'un réservoir d'eau, est ménagée sur un côté de la voiture. Du côté opposé s'accroche la tente, que des piquets

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

en aluminium permettront de fixer au sol, après le déploiement. Les lits, du modèle Picot, sont également composés de tubes en aluminium.

Il y a actuellement à Touggourt plusieurs voitures du « type Raid Lune ». L'emblème du scarabée égyptien est réservé à M. Haardt ; la seconde, décorée d'un croissant, est celle de M. Audouin-Dubreuil ; la troisième, placée sous le patronage de la Chenille rampante, est réservée à M. Castelnau, docteur ès sciences, géographe et cinématographiste de la mission.

Peintes en blanc, ces voitures présentent un agréable aspect. Deux d'entre elles sont surmontées d'une mitrailleuse en vue d'une rencontre avec un rezzou problématique. La troisième porte un projecteur d'une grande puissance. Une quatrième « voiture-raid » est partie hier d'Ouargla, emmenant le lieutenant Estienne, avant-garde de la mission qu'il doit précéder jusqu'au départ d'In-Salah. Deux voitures, dites dépotoires, servent à transporter des fûts d'essence et de paniers de grandes dimensions, remplis de vivres et d'outils. Ces voitures sont également aménagées au mieux de leur destination.

Enfin, la voiture du *Petit Parisien*, une auto chenille du type ordinaire, forme à elle seule une petite expédition parallèle.

J'ai tenu à effectuer le plus tôt possible un premier essai. Conduite par mon mécanicien, qui est un as du volant, la chenille du *Petit Parisien* s'est fort bien comportée dans les dunes qui séparent Touggourt d'El-Oued. Des pentes de 40 à 50 degrés sont littéralement avalées par la bande de caoutchouc qui se déroule sans heurt, continuellement, sans à-coups. Sur un terrain moins mouvementé, on roule à 40 à l'heure, comme sur les boulevards. On a la sensation de posséder un tank qui serait aussi une limousine rapide.

Rentré à Touggourt avant la nuit, j'ai fait l'ascension du minaret qui domine la petite ville et l'oasis, sur les terrasses rosées par le soleil disparaissant derrière les dunes. Des fumées bleuâtres s'élevaient par places. Les palmeraies ondulaient au vent du soir. On avait l'impression d'un calme religieux, d'une paix inaltérable apportée à la petite agglomération par l'intensité environnante. A ce moment, des bruits de moteur se sont fait entendre. Les voitures revenaient d'une sortie d'entraînement, faisant reculer la foule des badeaux en burnous et relever précipitamment les chameaux agenouillés au long du chemin. Trouble qui ne dura qu'un instant, la clameur du mim muezzin appelant la prière du soir s'élevant dans l'air, tenant agenouillés par centaines dans la direction de la casbah. Arabes, Berbères, nègres et mohabites, dédaignant les autos blanches et leurs tracas. Fort de sa sagesse millénaire, l'Islam méprisait ces jeux d'insensés dont les roumis s'enorgueillissent si fort, sans comprendre que la vie n'est que l'ombre d'un rêve et que seul importe l'entrée finale au merveilleux jardin d'Allah. — *Henri Thétard.*

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en conseil, hier matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand.

Le président du Conseil a mis ses collègues au courant des négociations de Lausanne et des entretiens qui ont commencé à Londres et doivent continuer à Paris. Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Réélu maire d'Issy-les-Moulineaux M. Oudin est révoqué à nouveau par le préfet de la Seine

On sait que M. Oudin, maire d'Issy-les-Moulineaux, avait été révoqué à la suite d'un vœu voté par son conseil municipal en faveur de la libération de Marty, vœu qui était accompagné d'un blâme au gouvernement.

Les élections auxquelles il a été procédé depuis ayant replacé à la mairie M. Oudin, le préfet de la Seine a pris, à nouveau, contre le maire communiste, un arrêté aux fins de révocation.

LA LÉGISLATION OUVRIÈRE

Sous la présidence de M. Duval-Arnould, la commission du travail de la Chambre a entendu le ministre du Travail et M. Gout, ministre plénipotentiaire, secrétaire du comité de la Société des nations au ministère des Affaires étrangères, au sujet du projet de loi portant ratification des deux conventions élaborées à Washington relatives au travail de nuit des femmes et des enfants.

M. Gout a donné des explications sur la procédure proposée pour la ratification.

M. Duval-Arnould a demandé au ministre du Travail de vouloir bien déposer, le plus tôt possible, le projet de loi concernant les modifications au code du travail français qu'exigent les conventions dont il s'agit.

Enfin il a été entendu que M. Albert Peyronnet mettrait, ces jours-ci, à la disposition de la commission, les résultats de son enquête en France et à l'étranger sur les répercussions que certaines des modifications envisagées peuvent avoir sur le rendement et la formation des apprentis, notamment dans les verreries et la grosse métallurgie.

M. Marc Sangnier présentera un rapport supplémentaire sur ces diverses propositions que la commission a fait siennes. M. Joseph Barthélemy a été chargé de présenter un rapport sur la nouvelle proposition de M. Justin Godart et d'un grand nombre de ses collègues en faveur du suffrage des femmes.

Une délégation des associations de dames partisantes du droit de suffrage sera prochainement entendue par la commission.

M. Morel, premier sous-gouverneur de la Banque de France, est promu officier de la Légion d'honneur.

La Chambre a renvoyé en janvier le débat sur la spéculation illicite

Au début de la séance d'hier après-midi, à la Chambre, le président, M. André Lefèvre, a donné connaissance à l'Assemblée de trois demandes d'interpellation de MM. de Moro-Giafferi, Levasseur et Lesaché « sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour réprimer la spéculation ». Cette communication faite, M. de Lasteyrie, ministre des Finances, a demandé qu'on en finisse d'abord avec le budget. Et M. Maurice Colrat, garde des Sceaux, a proposé, « d'accord avec les interpellateurs, le renvoi au premier vendredi utile de janvier ».

Une question de procédure parlementaire se posait : Peut-on fixer à une date précise des interpellations pour une session qui n'est pas ouverte ? « Il n'y a pas de précédent », fait observer le président. « Puisqu'on ne peut pas prendre un rendez-vous ferme, discutons immédiatement », dit M. de Moro-Giafferi. Mais M. Colrat s'en tient fermement à l'entente établie :

Au début de cette séance, j'étais d'accord avec les interpellateurs pour le renvoi au premier vendredi utile de janvier. On soulève une difficulté de procédure parlementaire. Je reste fidèle à l'engagement que j'ai pris et reste prêt, d'ici là, à collaborer avec la commission pour l'élaboration des textes utiles. Je m'en tiens aux engagements pris et, si la Chambre en décide autrement, elle étudiera la question avec un autre garde des Sceaux. (*Applaudissements.*)

M. Levasseur. — Nous aurions préféré une fixation immédiate.

M. Dupin. — Vous avez la parole du garde des Sceaux. (*Vives exclamations à l'extrême gauche. Bruit.*)

M. Colrat. — Nous verrons au vote ceux qui ont confiance en ma parole.

M. Levasseur. — J'ai confiance dans M. le garde des Sceaux pour l'application des lois en vigueur. S'il faut les améliorer, nous y travaillerons.

M. Barthe. — Il faut empêcher les nonlieux en faveur des spéculateurs poursuivis.

M. Kempf. — On veut empêcher le vote du budget. (*Bruit.*)

M. de Moro-Giafferi. — Il faut éviter les effets de l'amendement Puech et ne pas permettre aux spéculateurs d'en bénéficier. (*Applaudissements à l'extrême gauche. Bruit.*)

M. Ignace. — La justice reste toujours saisie. (*Bruit.*)

M. Huguet. — On m'a menacé, comme mes collègues, d'une campagne et d'un affichage dans les communes de mon département pour avoir voté l'amendement Puech. (*Vives exclamations. Bruit.*) Je tiens à dégager ma responsabilité. (*Bruit.*)

M. Levasseur. — Moi, j'ai voté l'amendement Puech et ne le regrette pas. Je demande à M. le garde des Sceaux de déclarer que les nonlieux rendus ne l'ont pas été en vertu de l'amendement Puech. Enfin, nous désirerions que des pourvois soient opposés aux non-lieux rendus.

M. Colrat. — *Les instructions sont déjà données dans le sens de ces derniers désirs.* (*Vifs applaudissements.*) Je ne peux pas apporter ici, au jour le jour, toutes mes instructions aux parquets. (*Applaudissements.*) Je dois ajouter que la Chambre n'a aucune responsabilité dans les décisions de justice intervenues. (*Exclamations à l'extrême gauche.*) Je m'engage à faire appliquer strictement les textes votés par la Chambre (*Applaudissements, protestations à l'extrême gauche*).

Par 397 voix contre 155, la Chambre fixe, au premier vendredi utile de janvier, la discussion des interpellations.

L'OFFICE NATIONAL DES INVENTIONS

La Chambre a ratifié, hier, sans débat, le projet, précédemment voté par le Sénat, relatif à la création d'un office national des recherches scientifiques et industrielles et des inventions. Le nouvel organisme qui va être immédiatement constitué continuera pendant la paix, ainsi que l'a souligné le rapporteur, M. Pierre Viala, l'œuvre du sous-secrétariat des Inventions « dont le rôle fut si marquant pendant la guerre ».

A la commission des affaires étrangères

A la Chambre, la commission des affaires étrangères s'est réunie sous la présidence de M. Georges Leygues. Elle a approuvé un rapport de M. Moutet concluant à l'adoption de la convention conclue avec la Pologne relativement aux biens, droits et intérêts privés.

D'autre part, M. Guernier a été chargé de rédiger un avis sur le renouvellement du privilège de la Banque de l'Indo-Chine.

« L'Accueil social franco-américain » inaugure sa première garderie d'enfants

Au numéro 40 *bis* de la rue du Pré-Saint-Gervais s'élève, au fond d'un jardinet, une villa d'un étage. C'est là que l' « Accueil social franco-américain » vient d'inaugurer sa première garderie d'enfants à Paris.

Mme J. Catlin-Tauffliеb, vice-présidente de l'œuvre, avait convié à cette inauguration les diverses personnalités susceptibles de s'y intéresser : MM. Strauss, ministre de l'Hygiène ; Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis ; Karcher, maire du 20e arrondissement ; Brangier, Dausset et Tauffliеb, sénateurs ; Le Corbeiller, Henry Paté et Edouard Soulier, députés ; miss May Cromwell ; M. Herbert Howland ; M. Sommier ; M. Armand Guillon, directeur de l'Hygiène sociale, etc.

Tour à tour, MM. Karcher, Soulier et Myron T. Herrick, puis Mme Tauffliеb prirent la parole pour exposer le but de l'œuvre : consultations médicales, dispensaire médico-chirurgical et garderie d'enfants. Les mères des 19e et 20e arrondissements peuvent y venir chercher jour et nuit, le secours de trois gardes pour leurs bébés.

Mme Tauffliеb fit part aux assistants de son espoir que cette garderie serait la première d'une série nombreuse, rendant les mêmes services dans les divers arrondissements parisiens, puis en banlieue.

La Chambre a voté le projet sur la taxation de la farine

La Chambre, présidée par M. François Arago, a voté, hier matin, le projet de loi relatif à la taxation de la farine. Avant ce vote, M. Joseph Bernier a exposé dans quelles conditions s'établit la marge de mouture ; il accepte la taxation, mais il voudrait qu'elle fût précédée d'une étude complémentaire et adaptée aux conditions particulières à chaque région.

M. Henry Chéron. — Un barème est indispensable ; il faut l'établir en tenant compte de toutes les conditions de fabrication. Il existe des commissions spéciales ; c'est avec leur collaboration que la loi sera appliquée. (*Applaudissements.*)

Dans les trois premiers articles du projet sont fixés les pouvoirs attribués aux préfets et aux maires, ainsi que les règles appliquées pour l'établissement des prix-limites :

Article premier. — Les préfets peuvent prendre dans tout ou partie de leur département des arrêtés fixant le prix-limite, qui ne pourra être dépassé, pour la vente des produits de mouture du blé tendre (farines et sons).

Ils peuvent également, sans qu'il soit dérogé aux pouvoirs attribués aux maires par la loi du 19-22 juillet 1791, fixer les prix-limites, qui ne pourront être dépassés dans les communes indiquées par l'arrêté, pour la vente au détail du kilogramme de pain de consommation courante.

Toutefois, les arrêtés visés dans le précédent paragraphe ne pourront être pris que sur la demande des maires intéressés ou bien après refus desdits maires d'user des pouvoirs que leur confère la loi et examen des motifs du refus par la commission prévue à l'article 5 de la présente loi.

Art. 2. — Les prix-limites seront établis : I. En ce qui concerne les farines, en tenant compte des éléments ci-après : 1° Le cours moyen des blés indigènes dans le département établi par la commission consultative sur une période de quinze jours au moins ; 2° le montant des frais de mouture, de transport, des frais généraux normalement applicables, ainsi que le bénéfice commercial ou industriel du vendeur ; 3° le taux d'extraction fixé dans les conditions prévues à l'article 4 de la présente loi. — II. En ce qui concerne les sons, en fonction du prix fixé pour la farine.

Art. 3. — Les prix-limites du pain seront établis en tenant compte du prix des farines, des frais de panification et du reste des frais généraux normalement applicables, ainsi que du bénéfice commercial ou industriel du vendeur.

Parmi les dispositions pratiques prévues pour l'application de la loi, M. Rhul fait préciser que dans le cas d'utilisation des succédanés, la farine de ces derniers sera également taxée, et M. Barthe obtient l'adoption, par 480 voix contre 80, d'un amendement qui interdit aux membres du Parlement « de faire suivre leur nom dans les prospectus relatifs à des émissions, de leur qualité de parlementaire ».

La participation des étudiants aux fêtes du centenaire de Pasteur

L'Association générale des étudiants de Paris a décidé de célébrer le centenaire de Pasteur — son second président d'honneur de 1889 à 1895 — par une émouvante manifestation internationale des étudiants.

Plusieurs centaines de délégués des facultés de province et de l'étranger arriveront à Paris, le 26 décembre, pour y passer une semaine consacrée aux fêtes du centenaire de Pasteur et à la visite de la capitale. L'Angleterre, l'Italie, la Roumanie, la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Suisse, la Hollande y seront représentées, ainsi que la Belgique, qui enverra neuf délégués.

Le lendemain de leur arrivée, les délégués de la jeunesse intellectuelle seront reçus à la Sorbonne et, le soir, aura lieu la commémoration du centenaire de Pasteur. Le jeudi, visite de la manufacture de Sèvres, du Bureau international des poids et mesures, réception à l'Institut de France et représentation à l'Opéra. Le vendredi 29, déjeuner à Versailles, visite du château et du parc. Le samedi, réception à l'Hôtel de Ville, chasse à Bonnelles, soirée de gala au cercle interallié. Le dimanche, cérémonie à Notre-Dame, avec les grandes orgues ; excursion à Fontainebleau ; et, pour clore joyeusement l'année, réveillon à Montmartre.

Le 1er janvier, matinée au Théâtre-Français. Le soir, banquet et soirée de gala au quartier Latin pour achever cette semaine si bien employée. Et, le lendemain, les délégués nous quitteront, emportant chez eux une merveilleuse moisson de souvenirs sur ce Paris qu'ils aimeront davantage pour l'avoir connu.

UN JALOUX JOUE DU COUTEAU

Il y a quelques jours, un journalier, Henri Tatot, vingt ans, 183, rue Saint-Denis, faisait connaissance d'une jeune domestique de son âge, Louise Bouyer, domiciliée 47, rue du Vert-Bois.

Mais, volage, la jeune femme décidait de reprendre sa liberté : une scène violente s'ensuivit et, comme Louise Bouyer maintenait son refus se reprendre la vie commune, Tatot, fou de jalousie, sortait son couteau et, par cinq fois, en frappait la jeune femme qui, blessée à l'épaule gauche, au bras droit et aux mains, fut transportée à l'Hôtel-Dieu ; son état n'est pas grave.

Le meurtrier alla se constituer prisonnier au commissariat Bonne-Nouvelle ; M. Schaedlin, l'a envoyé au dépôt.

Créera-t-on pour les élèves des Facultés une caisse de prêt d'honneur municipale ?

M. de Tastes a déposé au conseil municipal une proposition tendant à la création d'une Caisse municipale de prêt d'honneur en faveur des étudiants parisiens. La Caisse serait dotée d'une subvention annuelle de 300.000 francs permettant de consentir 100 prêts de 3.000 fr. pour une durée de dix années, d'ailleurs renouvelable.

La répartition des prêts serait confiée à la commission de l'enseignement, qui soumettrait chaque demande à une sérieuse enquête.

NOS ÉCHOS

ON A RETROUVÉ TUROLD

Ce n'était pas une petite affaire, car il y a environ huit cents ans qu'il était perdu, qu'on ne savait rien de lui, et qu'il se rencontrait même des gens malintentionnés pour prétendre que c'était un mythe, un rêve, qu'il n'avait jamais existé, et que tout au plus pouvait-on considérer ce nom comme celui d'une sorte de raison sociale mystérieuse, d'une collectivité anonyme.

Tout ceci n'a pas convaincu M. Boissonnade, doyen de la Faculté des lettres de Poitiers, qui s'est donné pour mission de retrouver ce personnage énigmatique. Le fidèle Blondel parcourait le monde à la recherche de Richard Cœur de Lion ; M. Boissonnade a parcouru des centaines de vieux livres, écrits dans une foule de langues, et s'est penché sur un nombre incalculable de parchemins, afin d'identifier Turold.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il y est parvenu ! Au début de son étonnant voyage à travers le passé, il n'avait qu'une vague indication, celle que chacun de nous possédait comme lui. Dans nos campagnes, les poètes rustiques aiment à se désigner à l'admiration de la postérité. Leur dernier couplet commence généralement ainsi :

Celui qu'a fait cette chanson, etc...

Tel avait été le cas de Turold. Tout à la fin du premier de nos poèmes épiques, de la merveilleuse Chanson de Roland, *il s'était désigné en quatre mots comme étant l'auteur de ce chef-d'œuvre qui devait braver les siècles. C'était tout ce que l'on savait de lui. Autant dire rien. Et c'est pourquoi l'opinion s'était accréditée que la* Chanson de Roland *était une production collective, que l'on ne pouvait attribuer à personne.*

Cette opinion choquait M. Boissonnade. Quelque chose lui disait que Turold méritait une réparation, qu'il convenait de lui faire rendre justice, de le tirer de l'ombre, de nous le montrer en chair et en os, et aussi de nous indiquer ce qu'il avait voulu faire, ce qui se dissimulait derrière son poème.

C'était, en fait, les multiples croisades poursuivies contre les Maures d'Espagne, un tableau du monde musulman et du monde chrétien, une restitution pittoresque et véridique de l'existence féodale et de la vie chevaleresque et aussi une description remarquable des mœurs, des usages, des lieux, etc..., tout un ensemble exigeant une pensée directrice, un seul cerveau, un unique auteur, — et cet auteur-là, c'était Turold...

Et Turold lui-même, M. Boissonnade le démontre, le prouve dans un gros volume, intitulé Du nouveau sur la Chanson de *Roland, était un clerc normand, très pieux, très lettré, originaire de l'Avranchin, familier des cours seigneuriales, et qui termina paisiblement ses jours, à Tudela, dans un agréable bénéfice qu'il tenait de Rotrou de Perche.*

Gloire donc à Turold, auteur de la Chanson de Roland, *et honneur à l'érudit doyen de la Faculté des lettres de Poitiers, qui a su mettre la main sur un homme dont on avait perdu la trace depuis huit siècles !* — H. J.

Sur les « piqueurs » de 1819.

Il existe un curieux témoignage de l'émotion populaire suscitée par les piqueurs d'il y a un siècle. Charlotte von Schiller, la veuve du grand poète, écrit dans une lettre datée du 19 mars 1820 :

« Parmi les bizarreries qui, semblables à des épidémies, se répandent dans les villes, et même dans des régions entières, il faut citer une espièglerie de bien mauvais aloi, qui a quelque peu effrayé Paris cette année. Des gens, qu'on a appelés *piqueurs*, s'amusaient, le soir, dans les rues, mais plus particulièrement au Palais-Royal et sur les boulevards, à piquer des femmes avec des instruments pointus, qu'ils tenaient cachés dans la main ou qui étaient vissés à des cannes ou à des parapluies. Ces individus portaient leurs coups sur les cuisses et dans le dos. Parfois, ce n'étaient que des piqûres légères, mais souvent il y eut des blessures graves. Les victimes étaient des femmes de tout âge et de toute condition, jamais des hommes. Ces étranges attentats ont duré, à Paris, plusieurs semaines, et les auteurs des agressions n'ont jamais pu être découverts. La chose a cessé ensuite d'elle-même. Mais les piqueurs parisiens ont eu quelques imitateurs à Londres, à Bruxelles, à Hambourg, à Munich. »

Pièces d'identité.

Savez-vous quelles sont les pièces d'identité auxquelles les services des P. T. T. reconnaissent une force probante? Non, vous ne le savez pas. Vous ne le savez pas, et c'est justice, parce qu'au fond vous n'êtes pas payé pour cela.

Mais il y a des employés des postes que nous supposons rémunérés pour faire leur métier, et qui n'en savent pas plus que vous sur ce point. La preuve ? C'est qu'ils refusent de considérer autrement que comme « chiffon de papier » la carte d'identité de la préfecture de police ; elle figure pourtant parmi les pièces agréées dans les instructions de l'administration centrale.

Il y aurait peut-être un moyen de renseigner tout le monde et d'éviter les contestations : ce serait d'afficher, en place commode, dans les bureaux de poste, la liste officielle et complète des pièces admises comme « d'identité » !

Mais c'est sans doute trop simple.

Quelques mots sur Adam.

On à tort de se moquer des citoyens de Baltimore, qui veulent, paraît-il, élever une statue à Adam. En somme, c'est comme s'ils honoraient l'humanité en la personne de son ancêtre, même hypothétique, et, soit dit sans mauvaise intention, il vaudrait souvent mieux dresser sur les places publiques des figures légendaires, mille fois plus intéressantes que certaines des physionomies qu'on y contemple.

Du reste, Adam, outre sa qualité de chef d'une famille nombreuse, était riche en autres mérites. Les commentaires des docteurs juifs sur l'Ecriture sainte ne nous apprennent-ils pas qu'il possédait parfaitement l'algèbre et la géométrie, la musique, l'alchimie, etc ?

Quant à la langue qu'il parlait, quoi qu'en disent les Basques, on suppose que c'était le breton. Tel était, du moins, l'avis du celtomane Le Brigant, lequel expliquait que, ne pouvant avaler la pomme, Adam s'était écrié : « *A tam !* » (quel morceau !), à quoi sa femme lui avait répondu : « *Ev !* » (bois !).

Les indications physiques pouvant permettre au sculpteur de Baltimore de représenter exactement Adam font défaut, en général. Toutefois, en 1718, grâce à d'immenses calculs, l'académicien Henrion crut pouvoir affirmer que notre premier père mesurait cent vingt-trois pieds neuf pouces.

Eve devait le trouver bel homme !

Un joli mot de sceptique.

C'était dernièrement, dans une réunion mondaine; on causait de mille choses, passant d'un sujet à l'autre. On en vint à parler de la vie future, de l'enfer, du paradis, et chacun émettait librement son avis.

Seul, un des convives écoutait silencieusement les divers propos échangés. Sa voisine, une jeune femme, finit par l'interpeller :

— Vous ne dites rien, cher monsieur ? Vous avez pourtant une opinion arrêtée là-dessus ?

— Arrêtée n'est pas précisément le mot. Je vous avouerai, madame, que certes j'aimerais bien le paradis à cause du climat, mais je crois que je préférerais néanmoins l'enfer, à cause de la société.

Le mot fut trouvé drôle ; on sourit... et l'on parla d'autre chose.

Aujourd'hui

Sénat. — Séance à 15 heures (projets divers).
Chambre des députés. — Séances à 9 h. 30 et à 15 heures (suite du budget de la Marine).
Cérémonie religieuse. — 10 h., église Saint-Germain-des-Prés : messe des catholiques des beaux-arts.
Distribution des récompenses aux lauréats des concours d'horticulture et de production fruitière, 14 h. 30, 84, rue de Grenelle.
Conférences. — 16 h. 30, Sorbonne : M. Clair-Guyot, sur « Le proche Orient, Smyrne et la Syrie » ; 21 h., palais de justice : Ouverture des conférences de l'Association polytechnique ; 16 h. 30, avenue des Champs-Elysées, 117 : M. Dentes-Bellegarde, sur « La grandeur de la France » ; 21 h., Sorbonne, de M. Lazare Weiller, sur « Le problème des réparations et la politique extérieure » ; 20 h. 30, mairie du 6e, de M. Marcel Héraud sur « Un voyage en Amérique avec des combattants interalliés » ; 20 h. 30, rue Saint-Georges, 7, de M. Henry de Jouvenel, sur « Les paysans de France » ; 21 h., de M. Ekman, sur « La vie de l'étudiant suédois », 13, rue de la Bûcherie.
Exposition générale d'Art appliqué, 14 h. 30, musée Galliera.
Ventes au profit de l'Association des institutrices libres de la Seine, 14 h., rue des Petits-Hôtels, 27 ; de l'œuvre française de Protection des orphelins de la guerre, 14 h., avenue des Champs-Elysées, 72.
Courses à Auteuil.
Réunions. — 14 h., rue Saint-Georges, 7, Union nationale des paysans de France. — 14 h. 30, rue de Grenelle, 84, Société nationale d'horticulture de France ; 20 h. 30, 10, rue de Lancry, Union des commerçants du 10e arrondissement ; — Anciens du 329e R. I., 20 h. 30, rue Saint-Martin, 114. — Anciens des 77e et 277e R. I., 20 h. 30, quai du Louvre, 14. — Les amis et anciens des 67e et 267e R. I., 20 h. 30, boulevard de Strasbourg, 28. — Anciens du 236e R. I., 21 h., rue du 4-Septembre, 6 *bis*. — Anciens du 287e R. I., 21 h., boulevard Bonne-Nouvelle, 35.— Anciens du 329e R. I., 20 h. 30, 114, rue Saint-Martin. — Anciens des 4e mixte et 8e tirailleurs, 21 h., 15, Faubourg-Montmartre.
Banquets. — Midi, chambre de commerce, à l'occasion de l'organisation de l'exposition des Arts décoratifs de 1924 ; midi 15, déjeuner du Cercle industriel de France, 29, boulevard des Italiens ; 19 h. 30, boulevard Raspail, 34, Société amicale des Foréziens à Paris ; 20 h., hôtel Lutetia, Association des maires de France.
Théâtres. — Répétition générale à l'Athénée, première au Vaudeville. (Voir au Courrier des théâtres.).
Cinémas. — Présentations par les Films Paramount à la salle Marivaux, et par les Films J. B. au Ciné-Opéra. (Voir au Courrier des théâtres.).
T. S. F. : Suite du concours transatlantique Radiola-concerts, Radio-concert, concert de la Radio Association compiégnoise, concert de la Haye, conférence du Radio-Club à la Sorbonne. (Voir à la cinquième page le Courrier des Amateurs de T. S. F.)

Ayez de bonnes dents ! Faites-les soigner ! « Les Dents pour tous », 2, boulevard Beaumarchais. Consultations gratuites de 8 h. à 20 h. Soins, appareils, réparations sans douleur. Le meilleur travail aux meilleurs prix.

Les *Chaussures Bally*, la grande marque mondiale dont la perfection satisfait tous les usages, sont en vente dans les meilleurs magasins de Paris et de chaque ville, et à la Cordonnerie de l'Opéra, 22, avenue de l'Opéra.

Rendant un bel hommage au talent et aux persévérants efforts d'un de nos plus brillants artistes décorateurs, l'Etat vient, à l'occasion du Salon d'automne, de passer commande à Maurice Dufrene de l'ensemble du bureau destiné au président d'une des plus importantes commissions du Sénat.

L'Etat donne ainsi un précieux encouragement à l'art décoratif moderne, en même temps qu'il témoigne son entière approbation aux grands magasins qui ont fait de Maurice Dufrene leur directeur artistique.

Les ateliers de la maîtrise des Galeries Lafayette sont en effet dirigés par Maurice Dufrene.

Cette flatteuse consécration vient au moment où les efforts des ateliers de la maîtrise des Galeries Lafayette semblent particulièrement heureux. Par une heureuse coïncidence, deux bourses de voyage sont, en effet, attribuées à deux collaborateurs de la maîtrise, Eric Bagge et Carrel, qui, eux aussi, exposent dans les stands des Galeries Lafayette.

Le conseil général se préoccupe de développer les maisons familiales

La crise du logement et la nécessité qu'il y a à prendre de promptes mesures pour y remédier ont fait l'objet, hier, au Conseil général, d'une intervention de M. Frédéric Brunet qui a notamment plaidé la cause des jeunes ménages, impuissants à trouver un gîte, et celle des ouvriers et employés qui éprouvent les plus grandes difficultés pour bénéficier de la loi Ribot. Ceux qui parviennent à édifier leur maison familiale sur les lotissements réalisés en banlieue s'exposent aux pires mécomptes. Ces terrains ne possèdent ni viabilité, ni canalisation d'eau et d'égoûts et les agglomérations qui s'y créent constituent autant de foyers malsains.

La commission des Habitations ouvrières s'est préoccupée de la question. Pour faciliter l'application de la loi Ribot, elle a envisagé la diminution du minimum de garantie qui pourrait, estime-t-elle, être ramené à 1/10 au lieu de 1/5 exigé actuellement. Pour encourager la création de la maison familiale dans de meilleures conditions d'hygiène, la Commission est d'avis que le département devrait, comme l'a proposé M. Latour, acquérir des terrains qui seraient revendus après avoir été aménagés. Les industriels pourraient également bénéficier de ces lotissements départementaux. M. Brunet a également demandé qu'on développe les cités-jardins. Ces diverses propositions ont été favorablement accueillies par l'assemblée et renvoyées à l'administration pour étude.

Le syndicat de la presse étrangère à Paris

Le syndicat de la Presse étrangère à Paris vient de tenir son assemblée générale annuelle. L'assemblée, après avoir voté des remerciements au comité sortant, l'a réélu à l'unanimité. Le bureau du syndicat se trouve ainsi composé pour l'année 1923 :

M. E. Dmitrieff, président ; M. Pierre Veber, vice-président et syndic de la Presse parlementaire étrangère ; MM. M. Voorbeytel et E. Gomez-Carrillo, vice-présidents ; M. S. Krainik, secrétaire général ; Mme Sophia Dimonte, secrétaire ; MM. P. Bernus, L. Dumont-Wilden, C. Géville, P. Mazzini, E. Rusen, A. Vinardell, délégués.

Pommade Cadum guérit les Boutons

La Pommade Cadum dessèche les boutons et les fait disparaître, laissant la peau saine et lisse. Les souffrances provenant des maladies de la peau peuvent être évitées en employant à temps ce merveilleux remède. Il arrête instantanément les démangeaisons, calme et guérit toute irritation ou inflammation de la peau. La Pommade Cadum est souveraine contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, peau écailleuse, éruptions, furoncles, ulcères, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, coupures, plaies, brûlures, piqûres d'insectes, etc. Prix : 3 francs.

LAMPES **MAZDA 1/2 Watt** EN VENTE PARTOUT

VIOLETTE SAVON VIOLETTES DU CONGO N° 223 BLANCHEUR DU TEINT Dernière Création VICTOR VAISSIER - PARIS

Dans les Dépôts NICOLAS Champagne à 5 frs la Bille verre consigné

OCCASION RARE!

POUR **MAIGRIR** sans nuire à la santé

✻ L'obésité détruit la beauté, altère la santé et vieillit avant l'âge. Pour rester jeune et mince, prenez le Thé Mexicain du Dr Jawas et vous maigrirez sûrement, sans aucun danger. Produit végétal et bienfaisant. SUCCÈS UNIVERSEL. La boîte 6f60; 6f 95. Pharm. du Globe, 19, bd Bonne-Nouvelle, Paris et toutes Pharm.

THÉ CHAMBARD *le plus agréable des Purgatifs, le meilleur remède de la* **CONSTIPATION**

N° 12.—Feuilleton du Petit Parisien du 14-12-1922

La Fleur éternelle

GRAND ROMAN INÉDIT

PREMIÈRE PARTIE

LA MARCHE NUPTIALE

X (suite)

Le réveil

« Impossible de te téléphoner. Je t'envoie ce mot par exprès, dans la fièvre des préparatifs...

» J'ai réfléchi et pense comme toi qu'il faut licencier le personnel et fermer la maison.

» Quant à ton fils... je comprends ton sentiment et ton désir d'éviter une situation pénible. J'ai trouvé pour lui un endroit où il sera très bien. Prépare-toi immédiatement à partir avec lui.

» Je t'attendrai ce soir à la gare d....

. . . . . .

Le reste manquait.

Pas de date, mais elle était facile à fixer. Cette lettre coïncidait avec le drame : elle l'avait suivi de près.

A présent, remis du choc, Rodolphe s'absorbait dans des réflexions sans issue. Il ne doutait pas que Fabienne ne fût partie à l'étranger avec Orsoli. Mais cela n'était rien. Ce qui l'assommait, c'était la disparition de son enfant.

Fabienne comptait-elle se servir de Raphaël comme d'un otage, et, plus tard, selon les événements, obtenir, par un abominable chantage, l'absolution, une rentrée triomphale ?

A moins qu'elle voulût empêcher le père de révéler au fils l'infamie de sa mère ? Qui sait ? Les plus compliquées, les plus viles ont des coins secrets où subsiste une parcelle de noblesse, de décence... Peut-être, chez cette femme perdue, poussait — trop tard ! — une sainte fleur de maternité ?...

A creuser ce poignant problème, Champvallières sentit remonter tous les souvenirs maudits. Cela, il ne le fallait point !... Il quitta cette chambre de torture, erra quelques instants comme une âme en peine, revint au cabinet de travail.

Que faire ?

Raphaël, seul, importait. C'était lui que Rodolphe désirait, appelait uniquement à cette heure désolée.

— Oh ! je retrouverai mon fils, dussé-je parcourir le monde et bouleverser la terre !... Je le retrouverai !

L'amant d'autrefois n'avait pas survécu à son calvaire. Il ne restait qu'un pauvre père meurtri, déchiré, dont le cœur saignait.

Ah ! que Cortalès avait eu raison de le garder le plus longtemps possible à la clinique et de ne pas lui révéler la disparition de Raphaël ! Il avait agi en ami, en sage. Champvallières s'avouait que, quelques jours plus tôt, il n'aurait pu supporter le coup. Cette émotion l'eût tué.

La pensée de Maxime lui remit en mémoire le conseil du chirurgien :

— Disparaître !... oui ! il a raison... Après ces catastrophes il ne me reste pas d'autre alternative !

Le front entre les mains, le savant demeura longtemps assis devant sa table de travail, où il avait connu tant d'heures de joie utile, et qui, maintenant, lui semblait aride et triste comme un désert de sable.

XI

Disparaître !...

Lorsque Champvallières se redressa, sa décision était prise.

Il partirait !

Dès cet instant, le chimiste retrouva son calme froid et sa nette volonté. Il tria ses papiers, voulant laisser en ordre toutes ses affaires.

Des lettres étaient là, nombreuses. L'adresse de l'une le frappa :

« *Madame R. Champvallières.* »

Il déchira nerveusement l'enveloppe et lut. Son visage se couvrit de stupeur. Une amie de Fabienne lui prodiguait d'affectueuses condoléances « pour la perte cruelle qu'elle venait d'éprouver ».

D'autres lettres apportaient à la jeune femme les mêmes assurances de sympathie dans sa douleur. Mais, plus explicites que la première, elles renseignèrent Rodolphe.

On y parlait à Fabienne de la mort de son mari !

Le savant se demandait s'il ne rêvait pas... Un rêve de folie !... Mais non : c'était écrit.

Une autre missive, venue de la province, disait :

« J'apprends par les journaux la triste » nouvelle... »

Ce fut un trait de lumière pour Champvallières.

Fébrilement, il s'empara des divers journaux épars sur sa table et les parcourut d'un œil avide.

L'un d'eux, daté du lendemain de son duel, contenait un entrefilet ainsi conçu :

Nécrologie

« Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Rodolphe Champvallières, l'éminent chimiste, a été mortellement blessé en duel, cet après-midi, au parc des Princes. Les causes de ce drame sont d'ordre privé. »

Suivait un article où le reporter dénombrait les découvertes, énumérait les titres honorifiques du savant, membre de diverses associations scientifiques, officier de la Légion d'honneur.

D'autres journaux prouvèrent ensuite à Rodolphe que le bruit de sa mort avait été partout répandu et accepté, sans contrôle, comme il arrive souvent pour les nouvelles les plus fausses, les plus invraisemblables. Notices biographiques, louanges mêlées de regrets. Fleurs et couronnes.

C'était là une de ces fréquentes erreurs d'information, conséquence de la hâte imposée à la presse moderne par la tyrannie de la « dernière heure ».

Dans ce cas, Champvallières comprenait que sa femme eût fui, apeurée, emmenant l'enfant.

Mais où ?...

Il repoussa les feuilles imprimées.

Disparaître ?... Le hasard se chargeait de lui faciliter la tâche. Défunt aux yeux de tous, il pouvait aller où bon lui semblerait. Qui s'inquiéterait de lui?

Un bruit soudain retentit en bas, dans le vestibule.

Rodolphe, vivement, alla ouvrir la porte. Il se trouva en face d'un robuste gars de trente-cinq ans qui s'écria :

— Ah ! monsieur !... Vous voici enfin !

— Fulgence ! dit Champvallières en lui tendant la main. Toi ici ? Je croyais que tout le